

Pour diffusion immédiate

**Québec accorde plus de 550 000 \$ pour l'aide au fonctionnement des institutions muséales de Portneuf**

**Deschambault-Grondines, le 13 mars 2023.** Le député de Portneuf, Vincent Caron, annonce aujourd'hui, au nom du ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, l'attribution de 557 780 \$ à 3 institutions muséales agréées de Portneuf pour la période 2022-2025.

L'aide financière octroyée à ces institutions dans le cadre du programme Aide au fonctionnement pour les institutions muséales (PAFIM) permet d'appuyer les organismes dans l'accomplissement de leur mission et la réalisation de leur plan d'action, notamment par la mise en valeur de leurs collections et thématiques, la diversification de leur programme d'activités éducatives et culturelles et le développement de leur offre aux visiteurs. Cette aide financière contribue à la vitalité des régions et permet aux visiteurs de découvrir des éléments du patrimoine, de l'histoire régionale, des arts et de la culture.

**Montant octroyé par institution muséale dans la circonscription de Portneuf**

Institution muséale	Organisme	Montant global (2022-2025)
Vieux presbytère de Deschambault	Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines	176 550 \$
Moulin de La Chevrotière	Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines	196 470 \$
Site de pêche Déry	Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge	184 760 \$

**Citations**

« Les musées participent significativement au dynamisme de toutes les régions du Québec en rendant accessibles l'art et la culture à l'ensemble de la population. Ces lieux de création, de réflexion, de découverte et d'éducation constituent également des alliés précieux pour faire connaître et promouvoir notre culture, notamment auprès des jeunes. Notre gouvernement est heureux d'offrir son soutien aux institutions muséales afin qu'elles puissent accomplir leur mission ainsi que se développer et rayonner davantage. J'invite les Québécoises et les Québécois à continuer de fréquenter en grand nombre nos musées pour faire le plein d'expériences enrichissantes! »

*Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais et de la région de l'Abitibi-Témiscamingue*

« Portneuf compte plusieurs lieux d'exception tels le Vieux presbytère de Deschambault, le Moulin de La Chevrotière ou encore le site de pêche Déry. Dans un cadre chargé d'histoire, les Portneuvoises et les Portneuvois peuvent profiter d'une offre culturelle riche et stimulante. Merci à Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines, ainsi qu'à la Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge, de mettre en valeur ces lieux et de contribuer, depuis plus de 50 ans, à la diffusion de la culture, des arts et du patrimoine auprès de la population. »

*Vincent Caron, député de Portneuf*

« Le ministère de la Culture et des Communications est un partenaire important de Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines, notamment à travers ce soutien au fonctionnement. Cette aide nous permet de se projeter dans le temps et de développer des actions structurantes, qui consolident notre rôle dans la collectivité. »

*Louise Mercier, présidente, Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines*

« Le financement pour l'aide au fonctionnement des institutions muséales de Portneuf permettra au Site patrimonial Déry de mettre en valeur le patrimoine naturel, historique, architectural et archéologique du lieu et d'améliorer l'accessibilité du site pour l'ensemble de la population de la MRC de Portneuf et des environs, attirée par la beauté du site et la richesse de l'histoire du Site Déry. »

*Sylvie Germain, directrice générale de la Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge*

## **Faits saillants**

- Lors du budget gouvernemental 2022-2023, une somme supplémentaire de 6 M\$ sur 3 ans était annoncée pour le PAFIM.
- L'aide financière offerte comporte une aide de base pour la mission de l'organisme et une aide supplémentaire à la production.
- Le PAFIM compte 2 volets. Le premier reconnaît la contribution des institutions muséales de portée régionale et nationale au développement culturel de leur territoire et leur rôle central dans la conservation et la diffusion du patrimoine. Le second volet réaffirme la responsabilité du Ministère à l'égard des institutions muséales gestionnaires de biens patrimoniaux protégés par la *Loi sur le patrimoine culturel* et confirme la nécessité de mettre en valeur et de donner accès à ces éléments de notre histoire.

## **Lien connexe**

- [Programme Aide au fonctionnement pour les institutions muséales](#)

Source :

Laurence Gillot  
Directrice des communications  
Cabinet du ministre de la Culture et des Communications,  
ministre responsable de la Jeunesse,  
ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue  
et de la région de l'Outaouais  
Tél. : 819 598-2072

Guillaume Rosier  
Attaché politique  
Bureau du député de Portneuf  
Tél. : 418 337-4378

Information :

Équipe des relations médias  
Ministère de la Culture et des  
Communications  
418 380-2388

Suivez le [Ministère dans les médias sociaux](#)   @MCCQuebec